

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 26 novembre 2019

1-2	Présence et vérification du quorum
	M. Blanchard ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Il invite les membres présents à signer la feuille de présence qui sera annexée au procès-verbal de la présente réunion. Sont absentes : Mme Lu, Mme Lefebvre Secrétaire : Mme Dagenais
3	Questions du public :
4	Lecture et adoption de l'ordre du jour :
CÉ20191126-01	CONSIDÉRANT que M. Dubois, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour ;
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Montreuil, il est résolu à l'unanimité
	D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 26 novembre 2019 du Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis tel que présenté.
5	Adoption du procès-verbal de la séance précédente :
CÉ20191126-02	CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut dispenser de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ;
	CONSIDÉRANT que les membres du CÉ ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre 2019, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Cann, il est résolu à l'unanimité
	DE DISPENSER le président de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre 2019 tel qu'amendé et DE L'APPROUVER .

6	Suivis au procès-verbal :
CÉ20191126-03	Activités intégrées CONSIDÉRANT que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement de l'école Saint-Louis, le mandat d'approuver la programmation des activités éducatives proposée par Monsieur le directeur qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ; CONSIDÉRANT que la proposition de monsieur le directeur a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) ; CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1er par. de la Loi sur l'instruction publique (LIP), et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Figarols, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER l'ajout à la programmation des activités proposée par monsieur le directeur, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante ; D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus dans le respect de la réglementation ministérielle. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2019-2020 ; D'INSÉRER au budget de l'école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.
7	Reddition de compte budgétaire 2018-2019
CÉ20191126-04	CONSIDÉRANT que conformément à l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur d'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement ; CONSIDÉRANT les résultats de l'année 2019-2020 sont maintenant finalisés ; CONSIDÉRANT le rapport déposé par la direction de l'école ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Bernard, il est résolu à l'unanimité DE PRENDRE ACTE du rapport de reddition de comptes budgétaires (rapport analytique détaillé) pour l'année financière 2018-2019 tel que présenté par la direction de l'école et DE MANDATER la direction à le transmettre à la direction du service des ressources financières de la CSMB.

8	Activités parascolaires session d'hiver
CÉ20191126-05	CONSIDÉRANT que conformément à l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut organiser des services éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique, y compris des services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement pendant les jours de classe prévus au calendrier scolaire ou en dehors des jours de classe, et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives. Il peut aussi permettre que d'autres personnes ou organismes organisent de tels services dans les locaux de l'école ; CONSIDÉRANT que conformément à l'article 91 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom de la commission scolaire et dans le cadre du budget de l'école, conclure un contrat pour la fourniture de biens ou services avec une personne ou un organisme. Il peut en outre exiger une contribution financière des utilisateurs des biens ou services offerts ; CONSIDÉRANT que les parents sont libres d'utiliser ou non ce service ; CONSIDÉRANT que la compagnie « Air en fête » n'offre plus le service dans notre région ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Montreuil il est résolu à l'unanimité DE MANDATER Monsieur le Directeur pour qu'il conclue une entente avec l'organisme Les petits AS pour l'organisation des activités parascolaires pour le reste de l'année scolaire 2019-2020.
9	Projet de classe
CÉ20191126-06	CONSIDÉRANT que selon l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), Le conseil d'établissement peut, au nom de la commission scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école. CONSIDÉRANT que les contributions reçues sont versées dans un fonds à destination spéciale créé à cette fin pour l'école par la commission scolaire ; les sommes constituant le fonds et les intérêts qu'elles produisent doivent être affectés à l'école. CONSIDÉRANT que la commission scolaire tient pour ce fonds des livres et comptes séparés relatifs aux opérations qui s'y rapportent. CONSIDÉRANT que l'administration du fonds est soumise à la surveillance du conseil d'établissement ; la commission scolaire doit, à la demande du conseil d'établissement, lui permettre l'examen des dossiers du fonds et lui fournir tout compte, tout rapport et toute information s'y rapportant. CONSIDÉRANT que le projet de « boulangerie » du groupe 401 ; CONSIDÉRANT que les revenus seront dédiés à l'achat de LEGO pour la classe ;

	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Figarols il est résolu à l'unanimité
	D'ADOPTER l'objectif proposé pour la campagne de financement et de permettre la tenue de l'activité.
11	Rapport de la direction
	• Bulletins envoyés via le portail (quelques parents ont eu de la difficulté) • 4 valeurs – code de vie – des plans de leçons en classe • Campagne de l'UNICEF, don de 1 557,00 \$ (montant final)
12	Rapport de l'OPP
	• Ventes de desserts (300 \$ env.) • Vaccination
13	Rapport du représentant du Comité de parents
	• Remis au 5 décembre 2019
14	Rapport de la technicienne du service de garde
	• Prochaine journée pédagogique 6 décembre - pyjama • 800 \$ (env.) en vente de pizza en novembre • 6 janvier 2020 – journée pédagogique le service de garde sera fermé
15	Correspondance
16	Questions diverses
17	Prochaine séance
	La prochaine séance aura lieu le 21 janvier 2020.
18	Levée de l'assemblée
CÉ20191126-07	CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé à 19 h 50 ;
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Cann, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire.

Michel Blanchard, président du CÉ

Marc Dubois, directeur

Sommaire des activités intégrées

En date du 26 novembre 2019

	Activité- Budget- École inspirante
	Activité offerte gratuitement
	Activité – Budget- Sortie scolaire en milieu culturel
	Activité payée par le parent

Activité unificatrice

Dates	Description	Coût total	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
9 décembre au 17 décembre 2019	Musique du monde Daniel Prenoveau	1119,46 \$	2,50 \$/élève	Ø	x

Préscolaire

Dates	Description	Coût total	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
25 octobre 13 décembre 14 février 20 mars 24 avril	Heure du conte en classe par la bibliothécaire de Pointe- Claire	Gratuit		Ø	✓
010-020 11 mars 2020 au 23 avril 2020 901-902 14 avril 2020 au 17 juin 2020	Commedia dell'arte 8 ateliers d'art dramatique en classe Stéphanie Vecchio	2575,36 \$		Ø	✓

1^{re} année

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
16 octobre 2019	Écomuseum La vie dans la Vallée du Saint-Laurent	782,68 \$	13,27 \$	Ø	✓
11 mars 2020 au 23 avril 2020	Commedia dell'arte 8 ateliers d'art dramatique en classe Stéphanie Vecchio	1931.52	32,74 \$	Ø	✓
6 mai 2020	Prof Dino	459,60 \$	7,79 \$	Ø	✓
Printemps 2020	Papillons		3,00 \$/élève	Ø	✓

2^e année

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
12 décembre 2019	Musée d'art contemporain de Montréal	330 \$ + 321,93 \$: 651,93 \$	9,88 \$/élève	Ø	✓
17 mars 2020	Sortie éducative — Écomuséum La vie dans la Vallée du Saint-Laurent	495 \$ + 304,68 \$ = 799,68	12,12 \$/élève	Ø	✓
26 mai 2020	Atelier Bleu Majiik	873,81 \$	13,24 \$/élève	Ø	✓
14 avril 2020 au 17 juin 2020	Commedia dell'arte 8 ateliers d'art dramatique en classe Stéphanie Vecchio	1931.52 \$	29,26 \$/élève	Ø	✓

3^e année

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
27 novembre 2019	Atelier en classe Neurone Atomique	1225,63 \$	11,14 \$/élève	Ø	✓
9 janvier 2020	Sortie éducative Bois-de-Liesse Fous d'la neige	1 540 \$ + 643,86 \$ = 2183,86	19,85 \$/élève	Ø	✓
25 février 2020	Pièce de théâtre Edgar Paillettes Salle Pauline Julien	990 \$ + 597,87 \$ = 1587,87 \$	14,44 \$/élève	Ø	✓
11 juin 2020	Musée de Lachine Lieu historique du commerce de la Fourrure	539 \$ + 643,86 \$ = 1182,86 \$	10,75 \$/élève	Ø	✓

4^e année

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
27 novembre 2019	Atelier en classe Neurone Atomique	1225,63 \$	11,14 \$/élève	Ø	✓
9 janvier 2020	Sortie éducative Bois-de-Liesse Fous d'la neige	1 540 \$ + 643,86 \$ = 2183,86	19,85 \$/élève	Ø	✓
25 février 2020	Pièce de théâtre Edgar Paillettes Salle Pauline Julien	990 \$ + 597,87 \$ = 1587,87 \$	14,44 \$/élève	Ø	✓
11 juin 2020	Musée de Lachine Lieu historique du commerce de la Fourrure	539 \$ + 643,86 \$ = 1182,86 \$	10,75 \$/élève	Ø	✓

5^e année (501-502)

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
30 octobre 2019	Stewart Hall + Musée St-Gabriel	220 \$ + 459,90 \$: 679,90 \$	15,45 \$/élève	Ø	✓
10 janvier 2020	Centre des sciences de Montréal	977.16 \$ + 321,93 \$ = 1299,09 \$	23.62/élève	Ø	✓
10 juin 2020	Sortie sportive au Cepsum Centre d'éducation physique et des sports	660 \$ + 321,93 \$ = 981,93	22,32 \$/élève	Ø	✓

6^e année (601-602)

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
18 septembre 2019 au 26 février 2020	Commedia dell'arte 15 ateliers d'art dramatique en classe Stéphanie Vecchio	2414,40 \$		Ø	✓
12 mars 2020	Atelier « Aimer » animé par Enfant Retour	Gratuit		Ø	✓
24 mars 2020	Prévention de la toxicomanie (SPVM) Centre Desnoyers — Sarto	Autobus :		Ø	✓
18 juin 2020	Disco croisière + rallye	1206,80 \$ + 643,86 \$ = 1850,66 \$	27,62 \$	27,62 \$	✓
Fin d'année 2020	Activités des finissants (chandail, mosaïque, etc.)		30 \$/élève	30 \$	✓

591/691

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
18 septembre 2019 au 26 février 2020	Commedia dell'arte 15 ateliers d'art dramatique en classe Stéphanie Vecchio	1207,20 \$		Ø	✓
12 mars 2020	Atelier « Aimer » animé par Enfant Retour	Gratuit	Ø	Ø	✓
24 mars 2020	Prévention de la toxicomanie (SPVM) Centre Desnoyers — Sarto	Autobus :			✓
1 ^{er} avril 2020	Centre des sciences de Montréal	977.16 \$ + 321,93 \$ = 1299,09 \$	23.62/élève	Ø	✓
Finissants (691)					
18 juin 2020	Disco croisière + rallye	1206,80 \$ + 643,86 \$ = 1850,66 \$	27,62 \$/élève		✓
Printemps 2020	Activités des finissants (chandail, mosaïque, etc.)		30 \$/élève		✓

Groupe 920

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
18 septembre 2019 au 11 décembre 2019	Commedia dell'arte 9 ateliers d'art dramatique en classe Stéphanie Vecchio	724,32 \$		Ø	✓
29 octobre 2019	Atelier de teinture à l'indigo Œuvre collective sur toile	475 \$	15,32 \$/élève	Ø	✓

Groupe 930

Dates	Description	Coût	Coût/élève	Frais facturés	Approbation du CÉ
18 septembre 2019 au 26 février 2020	Commedia dell'arte 15 ateliers d'art dramatique en classe Stéphanie Vecchio	1207,20 \$		Ø	✓
29 octobre 2019	Atelier de teinture à l'indigo Œuvre collective sur toile	475 \$	15,32 \$/élève		✓
Finissants					
18 juin 2020	Disco croisière + rallye	1206,80 \$ + 643,86 \$ = 1850,66 \$	27,62 \$/élève		✓
Printemps 2020	Activités des finissants (chandail, mosaïque, etc.)		30 \$/élève		✓

Autres activités

Dates	Description	Coût	Frais facturés	Approbation du CÉ
27 septembre	Marche autour de l'école pour l'environnement (Tous les élèves)	0 \$	∅	✓
Automne 2019 Printemps 2020	Club de course	0 \$	∅	✓
16 octobre 2019	Festival de Flag Football (École secondaire Dalbé-Viau)	550\$ Autobus : 563,38 \$	∅	✓
30 novembre 1^{er} décembre 2019 (WE)	Coupe Badabing Soccer (École primaire Gentilly) 5 ^e et 6 ^e	155\$ (1 équipe; 11 élèves) 14,10\$/élève	∅	x
12 décembre 2019	Chorale Complexe Desjardins Place de Arts	Payé par Vision Diversité	∅	x
17 ou 18 décembre 2019	Chorale Centre pour personnes âgées Sélection	0 \$	∅	x
24 janvier 2020 (JP)	Festival de Volleyball (École secondaire Des Sources) 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année	400\$ (4 équipes 20 élèves) STM : 30\$ 21,50\$/élève	∅	
1 ^{er} -2 février 2020 (WE)	Classique des Cougars (École secondaire Des Sources) Soccer 5 ^e et 6 ^e année	310\$ (2 équipes; 22 élèves) 14,10\$/élève	∅	
21 mars 2020 (WE)	Tournoi des Phénix (Collège Charlemagne) Soccer 5 ^e et 6 ^e année	155\$ (1 équipe; 11 élèves) 14,10\$/élève	∅	
18/19 avril 2020 (WE)	Championnat régional scolaire (École secondaire Des Sources) Soccer 5 ^e et 6 ^e année	350\$ (2 équipes; 22 élèves) 15,90\$/élève	∅	
1 ^{er} mai 2020 (JP)	Championnat régional scolaire de Volleyball (École secondaire Des Sources) 5 ^e et 6 ^e année	350\$ (2 équipes; 10 élèves) STM : 15\$ 36,50\$/élève	∅	
8 mai 2020	Festival de soccer Minime (Jonathan Wilson) 3 ^e et 4 ^e année	130\$ (1 équipe; 11 élèves) STM : 30\$ 14,55\$/élève	∅	
20 mai 2020	Championnat régional scolaire (École secondaire Dalbé-Viau) Football 5 ^e et 6 ^e année	525\$ (3 équipes; 38 élèves) + 250\$ Autobus 300\$ 28,39\$/élève	∅	